

REC-3. f 21302 a



*COPIE de la Lettre du Roi à l'Assemblée
Nationale, du 2 Septembre 1790.*

MESSIEURS, j'ai chargé M. de la Tour-
du-Pin, de vous informer des événemens qui
ont rétabli l'ordre & la paix dans la ville de
Nanci.

Nous le devons à la fermeté de M. de
Bouillé, à la fidélité des Gardes nationales &
des Troupes, qui, sous ses ordres, se sont
montrées soumises à leur serment & à la Loi.

Je suis douloureusement affecté de ce que
l'ordre n'a pu être rétabli sans effusion de sang;
mais j'espère que ce sera pour la dernière fois,
& que désormais on ne verra aucun Régiment
se soustraire à la discipline militaire, sans laquelle
une armée deviendrait le fléau d'un État.

Signé LOUIS.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1790.

21302

Coc

Jols

Fuc

26927

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

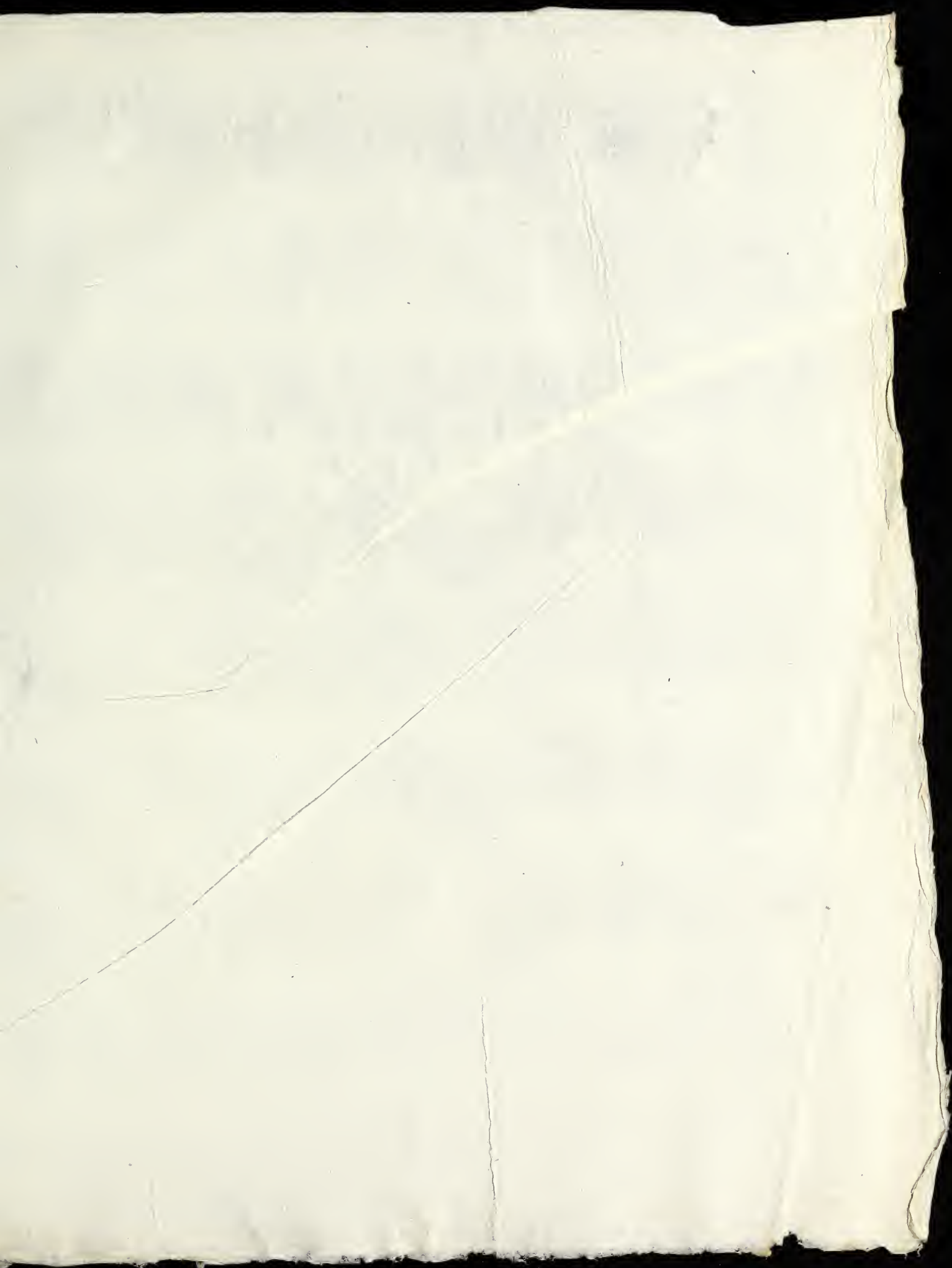
1881

1882

1883

1884

1885



fl